

## Appel à projets Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité CLAS 2024-2025

Le **Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** partenaire de l'école et des structures concourant à la coéducation des enfants en lien avec les parents, est un dispositif partenarial, hors temps scolaire, qui s'adresse aux enfants du CP à la Terminale. L'accueil et l'accompagnement d'un enfant se préparent en commun entre les parents, l'école et l'équipe d'accompagnateurs. Ce dispositif permet l'accompagnement des familles pour une meilleure compréhension et prise en charge de la scolarité de leurs enfants

- ✓ **Les parents sont totalement associés à la démarche.**
- ✓ L'enfant est accueilli gratuitement et **tout au long de l'année scolaire**, en dehors des heures de classe.
- ✓ Chaque séance dure environ **1 heure 30**
- ✓ Les séances sont animées en groupes de **8 à 12 enfants**
- ✓ Le profil des accompagnateurs doit correspondre aux critères notifiés dans la note de cadrage

[L'accompagnement dans la scolarité - monenfant.fr](http://monenfant.fr)

**Le double objectif poursuivi par les Clas :**

- **Est à la fois de mettre en place des actions en direction des enfants pour faciliter leurs apprentissages par l'apport d'outils méthodologiques et organisationnels**
- **Mais également à destination de leurs parents pour créer et renforcer leur rapport à l'école et leur implication dans la scolarité de leurs enfants.**

L'accompagnement est essentiellement basé sur une relation positive avec l'enfant, nécessaire pour **éveiller son intérêt, susciter sa curiosité, lui faire reprendre confiance en lui, acquérir des méthodes et l'aider dans l'organisation** de son travail scolaire.

Les actions d'accompagnement dans la scolarité s'organisent en complémentarité avec les parents et les enseignants.

Elles visent à :

- Proposer un temps et un lieu où l'enfant trouve l'appui d'un adulte qui le valorise, l'aide à découvrir ses potentialités tout en établissant une relation de confiance avec lui.
- Apporter des moyens matériels et documentaires pour que l'enfant y trouve les informations qui lui sont nécessaires pour comprendre, assimiler ou développer l'enseignement reçu à l'école.
- Élargir ses centres d'intérêt et l'ouvrir à d'autres ressources culturelles (en organisant des sorties aux musées, à la médiathèque, à la bibliothèque, au théâtre, en l'accompagnant dans l'utilisation des outils et d'Internet).
- Développer sa concentration, son écoute, son organisation, sa capacité à travailler en équipe par la pratique d'activités d'expression et d'activités manuelles.

- L'aider à comprendre l'importance des règles et à être capable de les respecter par la pratique de jeux divers.
- Donner la possibilité aux parents d'accompagner leur enfant grâce à une meilleure compréhension du milieu scolaire.

Le Clas s'adresse aux enfants scolarisés de l'école élémentaire au lycée, mais également aux parents pour leur donner des clés de lecture et de compréhension du système scolaire et leur permettre de dialoguer avec l'école. C'est au titre de cette dimension de soutien à la parentalité que la branche Famille finance les Clas.



#### APPEL A PROJET 2024-2025

**Pour la CAF :** les demandes de subvention pour l'année 2024-2025 devront être déposées sur la plateforme « **Elan Caf** » <https://elan.caf.fr> **du 1<sup>er</sup> juin au 28 juin**. La demande ne sera étudiée qu'après réception d'un bilan qualitatif à transmettre à la boîte mail suivante [secretariatas@caf68.caf.fr](mailto:secretariatas@caf68.caf.fr). Une déclaration de données réelles sera à effectuer sur Mon compte partenaire Aides Financières d'Action Sociale **avant le 08 septembre 2024**.

Nous attirons votre attention sur la transmission du recensement des encadrants et des devis pour toute demande de subvention incluant le financement d'un intervenant extérieur.

**Pour les dossiers qui peuvent bénéficier d'un financement ETAT POLITIQUE DE LA VILLE au titre des crédits destinés aux QPV** (quartiers prioritaires de la ville) : les bilans ainsi que les demandes doivent être saisis sur la plateforme DAUPHIN <http://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

**Pour toute question technique, vous pouvez contacter** [plateformeelan.caf68@caf.fr](mailto:plateformeelan.caf68@caf.fr)

Pour toute information complémentaire concernant les instructions des demandes, vous pouvez contacter Virginie VELLA, ou Manuela PENESTRI, référentes CLAS, Chargées de Conseil et Développement, Action sociale Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin

[virginie.vella@caf68.caf.fr](mailto:virginie.vella@caf68.caf.fr), [manuela.pennestri@caf68.caf.fr](mailto:manuela.pennestri@caf68.caf.fr)

#### Annexes :

Charte de la laïcité  
Recensement des encadrants du CLAS pour l'année 2024-2025 à compléter et transmettre en PJ à la demande  
Appel à projet – Note de cadrage 2024-2025  
Référentiel national de financement des CLAS par les CAF  
Bilan qualitatif